



**Intervention de Joël MOULIN
Président du GESRA
1^{er} Juillet 2014**

Le Groupement des Epiceries Solidaires en Rhône-Alpes :
41 épiceries sociales et solidaires
20000 personnes accueillies
400 bénévoles

J'aborderais la question de l'engagement associatif dans les épiceries sociales et solidaires selon plusieurs angles.

L'engagement associatif peut se faire à partir d'un « coup de cœur » que l'on soit porteur de projet ou « simple exécutant ». Ce peut être aussi un engagement plus politique au sens plein du mot. Dans tous les cas, les personnes engagées dans les épiceries mais aussi je le pense dans de nombreux cas ailleurs ne peuvent pas échapper à une certaine professionnalisation.

En ce qui concerne les épiceries sociales et solidaires, l'engagement associatif va prendre les formes de l'accueil, premier lieu de création de lien social, de l'accompagnement guidé de ces bénévoles justement par une professionnelle, conseillère d'économie sociale et familiale qu'on souhaite voir le plus souvent possible dans les épiceries, de l'approvisionnement, de la gestion des stocks, du conseil en cuisine ou diététique et cela comme le reste d'ailleurs se réalise par des formations initiées par le GESRA ou par d'autres organismes.

Cette professionnalisation qui rejoint aussi la gestion du temps est indispensable pour maintenir un service de qualité aux bénéficiaires et à la clientèle solidaire quand les épiceries sont en mixité de public. Elle ne va pas sans question dans une société en bout de course marquée par le chômage et la précarité du temps partiel et des petits boulots. Quelle est la part à faire entre le bénévolat et l'emploi ? Jusqu'où aller pour ne pas aller trop loin ? Quelle responsabilité ont les pouvoirs publics et les associations dans le maintien en survie de cette société par des bénévoles ? Ce sont, je le pense, des questions qui doivent se poser dans le

domaine large de l'aide alimentaire et plus spécialement des épiceries sociales et solidaires. J'ai des exemples très précis par rapport à ce questionnement.

Autre point que je voudrais aborder, celui de la gouvernance et de l'engagement autour de la gouvernance des associations.

Il faut d'abord souligner que, dans les épiceries, il y a souvent concomitance entre un engagement au quotidien sur le terrain et la participation par exemple au conseil d'administration. C'est même recommandé, à la condition toutefois, de pouvoir prendre du recul par exemple en participant à une décision sur l'approvisionnement alors qu'on passe plusieurs heures dans la semaine sur ce sujet. Participer à la gouvernance (là aussi il peut y avoir des formations) c'est prendre en compte l'intérêt général de l'épicerie au service des bénéficiaires. C'est donc dépasser le quotidien même s'il faut s'appuyer dessus pour avoir une vision plus politique de l'association et du rôle de l'épicerie par rapport aux autres associations (aide alimentaire, centres sociaux ...), par rapport aussi au territoire (quartier, commune, pluricommunalité, canton).

Notre question est souvent celle de l'implication dans la gouvernance des publics bénéficiaires. Ils y ont toute leur place, justement dans le sens que je viens de décrire mais la démarche est longue et n'aboutit pas toujours. La création ou recréation du lien social doit aller jusque là mais il faut d'abord avoir une bonne volonté politique et se donner les moyens, impliquer ou essayer d'impliquer tout un chacun progressivement. C'est un travail de longue haleine vers une forme certaine de citoyenneté.